



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **27 mai 2013**

Délibération n° 2013-3931

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Demande de subvention auprès du Ministère des affaires étrangères pour l'organisation du Bureau exécutif de l'association Cités gouvernements locaux unis (CGLU) du 5 au 7 juin 2013 à Lyon

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 mai 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 mai 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier, Daclin (pouvoir à M. Crédoz), Mme Vullien (pouvoir à M. Desseigne), MM. Barge (pouvoir à M. Petit), Passi (pouvoir à M. Lévêque), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Braillard (pouvoir à M. Rudigoz), Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), MM. Chabrier (pouvoir à M. Llung), Coulon (pouvoir à M. David G.), Ferraro (pouvoir à M. Martinez), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Hugué (pouvoir à M. Quiniou), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Jacquet), Ollivier, Mmes Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Bernard R.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bab-Hamed, M. Darne JC., Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

Conseil de communauté du 27 mai 2013**Délibération n° 2013-3931**

commission principale : développement économique

objet : **Demande de subvention auprès du Ministère des affaires étrangères pour l'organisation du Bureau exécutif de l'association Cités gouvernements locaux unis (CGLU) du 5 au 7 juin 2013 à Lyon**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 avril 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Créée en 2004, Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) est une association qui représente et défend les intérêts des autorités locales et régionales sur la scène mondiale.

L'association a pour vocation d'être la voix et le défenseur de la démocratie locale, de promouvoir ses valeurs, ses objectifs et ses intérêts, au travers de la coopération entre les gouvernements locaux, comme au sein de la communauté internationale.

Plus de 1 000 villes, à travers 95 pays, sont membres de CGLU, qui compte également 112 associations et réseaux d'autorités locales et régionales, représentant ainsi presque tous les gouvernements locaux du monde.

L'ensemble des membres sont invités chaque année à participer au Conseil mondial qui est l'organe décisionnel de l'association. Il a, notamment, en charge l'adoption des orientations stratégiques et le suivi de leur mise en œuvre ainsi que la nomination des membres du Bureau exécutif. Ce dernier a pour rôle d'initier les propositions et de mettre en œuvre les décisions du Conseil mondial, ainsi que de toute autre fonction qui lui est déléguée. Il est également responsable de la gestion administrative et financière de l'association.

Outre son secrétariat mondial basé à Barcelone, CGLU fonctionne en structure décentralisée s'appuyant sur 7 sections régionales (Afrique, Asie-Pacifique, Eurasie, Europe, Amérique latine, Amérique du Nord et Moyen Orient-Asie de l'Ouest), sur une section métropolitaine ainsi que sur 18 commissions et groupes de travail.

Les commissions participent à l'élaboration des politiques de CGLU et à leur mise en application dans le cadre du programme d'actions défini par le Bureau exécutif.

Les groupes de travail contribuent, quant à eux, à développer les propositions et les initiatives de coopération entre les autorités locales et régionales et leurs associations.

Les objectifs des commissions et groupes de travail sont renouvelés tous les 3 ans à l'occasion des Congrès mondiaux et leurs travaux sont présentés lors des Bureaux exécutifs qui se tiennent 2 fois par an dans des villes membres de l'organisation.

C'est ainsi que le prochain Bureau exécutif se déroulera à Lyon, suite à la candidature conjointe déposée en mars 2012 par Lyon et la Région Rhône-Alpes pour l'accueillir. En le co-organisant, les collectivités ont voulu adresser un symbole fort de la synergie entre villes et régions au sein de CGLU.

Lyon est en effet impliqué au sein de CGLU depuis sa création en 2004, en qualité de :

- membre du Bureau exécutif de l'association mondiale qui compte 4 postes pour la France sur les 114 et du Conseil mondial qui en compte 13 sur 340. L'élection de Lyon sur ces mandats s'est faite au sein de la section régionale Europe, portée par le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE),

- fondateur de la commission coopération décentralisée et co-président de la commission coopération au développement et diplomatie des villes. Dans ce cadre, Lyon a ainsi contribué avec l'association des villes hollandaises (VNG) et la Fédération des municipalités canadiennes (FCM) à la réalisation d'un plaidoyer sur le rôle essentiel des autorités locales et régionales dans la coopération au développement.

Les débats prévus au prochain Bureau exécutif, qui se déroulera à Lyon du 5 au 7 juin 2013, porteront plus particulièrement sur les approches locales et régionales dans la gouvernance mondiale des territoires. Ils permettront également d'échanger sur les initiatives que ces autorités locales prennent de manière concertée afin d'apporter leurs appuis aux territoires qui vivent des situations de crises diplomatiques et humanitaires.

De plus, ce Bureau exécutif constituera une tribune exceptionnelle pour la Communauté urbaine, qui lui permettra de mettre en lumière auprès des nombreux Maires et Présidents de Régions présents, ses pratiques de coopération au développement reconnues sur la scène internationale.

Le budget prévisionnel est réparti comme suit :

Dépenses prévues	Coût total (en €)	Participation de la Communauté urbaine de Lyon (en €)
assistance à maîtrise d'ouvrage, coordination et logistique	48 000	0
transports, transferts	40 000	20 000, soit 50 %
communication, hôtesse, impression, cadeaux	24 000	10 000, soit 41 %
hébergements	38 000	8 000, soit 21 %
réceptifs	85 000	65 000, soit 77 %
traduction et interprétariat	43 500	0
Total	278 500	103 000, soit 37 %

L'organisation du Bureau exécutif de CGLU à Lyon représente un symbole fort de la place de la France dans ce réseau. A ce titre, le Ministère des affaires étrangères français a souhaité apporter un soutien financier pour l'organisation de cet événement.

Il est donc proposé au Conseil de solliciter une subvention auprès de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) d'un montant de 25 000 € pour l'organisation du Bureau exécutif de CGLU, à Lyon, du 5 au 7 juin 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès du Ministère des affaires étrangères français une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € pour l'organisation du Bureau exécutif de Cités et gouvernements locaux unis à Lyon, du 5 au 7 juin 2013,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

2° - La recette de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 74718 - fonction 048 - opération n° 0P02O1921, selon l'échéancier prévisionnel suivant : 25 000 € en 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mai 2013.